Québec

Gouvernement du Québec
Cabinet du ministre des Transports
et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Québec, le 19 novembre 2010

Madame Anik Montminy
Directrice de cabinet de M. Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice de cabinet,

À la suite du dépôt de la pétition présentée par le député de Jacques-Cartier, monsieur Geoffrey Kelley, je vous fais parvenir la réponse du ministre des Transports et ministre responsable de la Capitale-Nationale, monsieur Sam Hamad.

Veuillez agréer, Madame la Directrice de cabinet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Luc Bastien
Directeur de cabinet

Québec
700, boul. René-Lévesque Est, 29e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministre@mtq.gouv.qc.ca

Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest, 16e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-3444
Télécopieur : 514 873-7886

Québec

Gouvernement du Québec
Ministre des Transports
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

OBJET : Pétition relative à la desserte de passagers entre le centre-ville, l'ouest de l'île de Montréal et la MRC Vaudreuil-Soulanges

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance des pétitions, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 19 octobre puis le 4 novembre 2010 par le député de Jacques-Cartier, monsieur Geoffrey Kelley, demandant que la somme de 200 M$ « accordée à Aéroports de Montréal » (ADM), pour la navette aéroportuaire, soit transférée à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) afin que celle-ci procède à la construction de voies ferrées dédiées à la desserte de passagers entre le centre-ville et l'ouest de l'île.

Les besoins de la population de l'ouest de l'île de Montréal et de la MRC Vaudreuil-Soulanges en matière d'amélioration de la desserte de transport en commun vers le centre-ville sont tout aussi réels que ceux de la clientèle d'ADM pour une navette aéroportuaire. C'est pourquoi le gouvernement du Québec fera en sorte que les deux projets se réalisent.

Pour le gouvernement, le projet du Train de l'Ouest et le projet d'Aérotrain sont deux projets prioritaires, distincts et complémentaires qui auront des retombées importantes pour la région de Montréal et pour le Québec. La participation financière du gouvernement à la réalisation de l'Aérotrain ne compromet pas sa contribution financière à la réalisation du Train de l'Ouest.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

SAM HAMAD

Québec
700, boul. René-Lévesque Est, 29e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministre@mtq.gouv.qc.ca

Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest, 16e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-3444
Télécopieur : 514 873-7886